#### Code Natura 2000 : A 030

### Carte d'identité

Nom scientifique : Ciconia nigra Classification : oiseau, échassier

<u>Taille</u>: 95-100 cm <u>Poids</u>: 3 kg

Présence en Wallonie : en migration (mars-mai et

août-septembre), nicheur rare
<u>Nid:</u> en forêt, dans un grand arbre

Nombre d'œufs: 3 à 5

Nombre de nidification : 1 par an Hivernage : Afrique tropicale

Alimentation: poissons, grenouilles, rongeurs, vers,

insectes...

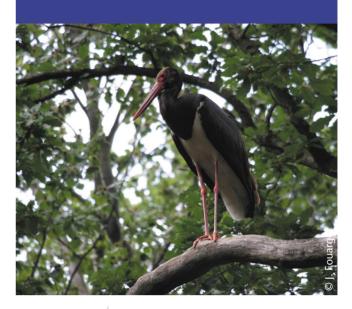
<u>Protection</u>: maintien des grands massifs forestiers feuillus, bonne qualité des eaux, tranquillité des sites occupés, maintien des prairies humides

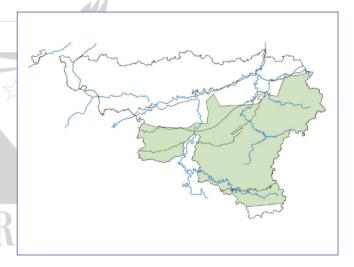
## **Identifier**

La pêche à la truite vient de débuter en Wallonie. Le matériel est prêt depuis la veille. Il s'agit d'être sur le terrain au lever du soleil. Il fait beau et la brume commence à se dissiper. Nous longeons la petite rivière d'Ardenne en cherchant les meilleurs emplacements pour y pêcher. Au détour d'un méandre, un gros oiseau noir décolle précipitamment de la rivière. Le dos entièrement noir, le long cou, le bec et les pattes rouges indiquent que ce n'est pas l'habituel héron cendré. L'oiseau longe un peu la rivière puis vire sur la gauche pour passer au-dessus des prairies et disparaître dans les bois. Nous venons d'observer une cigogne noire en train de pêcher.

La cigogne noire est un grand oiseau noir avec le ventre blanc. Les adultes ont le bec et les pattes bien rouges ainsi que des reflets verts et mauves sur le cou. Les jeunes sont plus ternes et ont les pattes et le bec oranges. En vol, si les conditions sont mauvaises, on peut la confondre avec la cigogne blanche qui a la même silhouette mais qui comme son nom l'indique, est toute blanche avec une large partie postérieure des ailes noire. La grue cendrée est aussi semblable à la cigogne noire en vol. Les grues volent souvent en formation (en V) et sont assez bruyantes en vol. Elles sont grises et noires. Le bec de la grue cendrée est plus court que celui de la cigogne et il n'est jamais rouge. Les cigognes ne rentrent jamais leur cou dans les épaules lorsqu'elles volent alors que les hérons et les aigrettes le font systématiquement.

# Cigogne noire





## **Observer**

L'aire de répartition de la cigogne noire en Europe couvre essentiellement les pays de l'Est et du Sud-Est. Il y a aussi une population en Espagne et enfin quelques couples en France, au Luxembourg et en Wallonie. Elle niche dans notre région depuis 1986. Tous les nids sont situés au sud du Sillon-Sambre-et-Meuse (Ardenne, Lorraine, Fagne-Famenne et quelques sites dans le Condroz). Actuellement, il y a environ 65 à 90 couples qui nichent chez nous chaque printemps.

La cigogne noire est un oiseau exigeant au niveau de la qualité de son habitat. Sa présence dans les sites indique que le milieu est très intéressant pour la biodiversité et, en général, si la cigogne noire est présente, beaucoup d'autres espèces protégées sont aussi dans



le site. Pour élever sa nichée, la cigogne noire a besoin d'un grand domaine vital (15 à 20 km autour du nid). Dans ce domaine vital, il faut des sites pour installer le nid et des sites pour se nourrir.

L'habitat de nidification est constitué de vieux massifs forestiers feuillus ou mixtes. C'est en général un vieil arbre feuillu (rarement un conifère) d'une circonférence de plus de 225 cm qui est choisi pour l'emplacement du nid. Celui-ci est installé sur une grosse branche latérale en général assez haut (10 m). La distance à un ruisseau ou à une tête de source est en moyenne de 250 m. Les nids sont aussi assez éloignés des chemins fréquentés (250 m en moyenne) et se situent entre 400 et 600 m des lisières. Le nid est donc implanté dans des endroits calmes.

La cigogne noire se nourrit dans deux types d'habitat : les prairies humides (surtout les prairies de fauche) et les cours d'eau riches en poissons. Les étangs sont aussi particulièrement appréciés surtout s'ils se situent en forêt et s'ils sont riches en poissons. Dans notre région, les fonds de vallée préservés ardennais répondent bien aux exigences de l'espèce.

Après la nidification, contrairement aux jeunes, les adultes errent parfois loin de leur nid (plusieurs centaines de kilomètres) avant de migrer vers l'Afrique. Les oiseaux observés en août chez nous, dans des habitats moins favorables sont probablement des erratiques

plutôt que des migrateurs en halte. En migration, les cigognes noires peuvent s'arrêter un peu n'importe où, surtout si la météo est mauvaise et qu'elles doivent se poser en cas d'orage notamment.

Le régime alimentaire de la cigogne noire est essentiellement carnivore. Les poissons vivant dans les ruisseaux et étangs forestiers (truites, chabots...) sont les proies les plus prisées. D'autres animaux sont aussi capturés : insectes, batraciens, micro-mammifères, reptiles... mais plus rarement.

# **Protéger**

Bien que la population wallonne de cigognes noires semble bien se porter, elle reste quand même fragile. Des modifications de l'habitat ou un dérangement trop important à proximité du nid peut faire fuir définitivement un couple d'un massif forestier. La raréfaction ou la baisse de qualité de l'habitat de nourrissage est également un problème majeur pour cette espèce très exigeante.

Le gestionnaire veillera donc à maintenir les vieilles forêts feuillues dans le massif occupé. Il s'assurera aussi de la quiétude qui y règne (réalisation des travaux forestiers en dehors de la période de nidification). Les arbres porteurs d'un nid (occupé ou non) ne seront pas abattus (sauf s'il n'est plus utilisé depuis plus de 5 ans et si l'agent forestier donne son accord). De plus, on évitera de modifier fortement les alentours immédiats des nids afin de maintenir la structure existante du boisement. Par exemple, les exploitations dans un rayon de 200 m autour du nid ne se feront pas par coupe à blanc mais par prélèvements progressifs.

Le maintien et l'entretien des zones humides en forêt ou à proximité des massifs est très important. La lutte contre la fermeture, et l'atterrissement de ces habitats devrait se faire systématiquement si la cigogne noire est connue pour fréquenter le boisement. Il est aussi possible de créer de nouveaux étangs forestiers en dérivant par exemple une partie de certains cours d'eau.

Dans les fonds de vallée, le gestionnaire veillera à préserver les prairies de fauches existantes. La fauche suivie d'un pâturage en automne est une technique adaptée à ce genre de milieu. Les plantations de résineux ne se feront qu'à une distance suffisante des cours d'eau. Si des boisements de résineux ont déjà été implantés en bordure de ruisseaux, on tentera de les convertir en prairies avec un objectif de conservation de la nature.

 Que ce soit en forêt ou en dehors, la qualité des eaux fréquentées par l'espèce est primordiale. L'épuration des eaux usées et la limitation de l'utilisation des engrais et autres produits phytosanitaires à proximité des ruisseaux sont des mesures à mettre en place dans les bassins versants où nichent les cigognes.

Les berges et le profil des cours d'eau ne seront pas modifiés, le caractère naturel des cours d'eau doit être maintenu. Si des travaux doivent être entrepris pour un intérêt public réel (pour protéger des infrastructures par exemple) ils seront si possible réalisés lorsque les cigognes noires auront quitté la région.

Les sites de ponte des batraciens et les frayères à poissons doivent être protégés voire recréés afin d'assurer une quantité suffisante de nourriture disponible durant le printemps.

Le piégeage avec des appâts non spécifiques devrait être interdit, surtout à proximité des nids.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (http://biodiversite.wallonie.be) et avec la collaboration de Natagora



CIGOGNE NOIRE 3/3